



Commission des finances et des affaires générales

06030 - Manifestations, réceptions et évènements

Subventions pour congrès, colloques et autres manifestations

Rapport n° CP/2017/374

Service gestionnaire :

E220 - Service du budget et de la dette

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer des subventions pour l'organisation de manifestations.

Protestants en Fête 2017

L'association Protestants en Fête 2017 organise une grande manifestation pour fêter les 500 ans de la Réforme impulsée par Martin Luther. Cette manifestation dont le thème principal est « Vivre la fraternité » se déroulera à Strasbourg du 27 au 29 octobre 2017.

Les associations, œuvres et mouvements présenteront leurs actions solidaires, sociales, caritatives et éducatives dans le « Villages des fraternités » installé au centre-ville de Strasbourg.

Un spectacle musical et un culte avec 1 000 choristes seront aussi proposés au Zénith de Strasbourg.

Le budget prévisionnel se présente ainsi :

DEPENSES

Achats	10 000,00 €
Location de salle et matériel - Zénith	366 833,00 €
Frais Village des fraternités	131 219,00 €
Hébergement	26 950,00 €
Restauration	30 066,00 €
Rémunération personnel	35 000,00 €
Documentation	5 000,00 €
Sécurité	39 141,00 €
Assurance	25 000,00 €
Affranchissement	5 000,00 €
Publicité, communication	60 000,00 €
Déplacement	12 000,00 €
Droits d'auteurs	27 000,00 €
Frais divers	35 920,00 €
Frais exceptionnels (imprévus)	40 871,00 €
TOTAL :	850 000,00 €

RECETTES

Ventes	74 000,00 €
Ville de Strasbourg	202 800,00 €
Département du Bas-Rhin	20 000,00 €
Région	20 000,00 €

Participations	95 000,00 €
Location stands	95 765,00 €
Autres subventions	316 000,00 €
Mécénat	26 435,00 €
TOTAL :	850 000,00 €

Une participation financière de 20 000 € est sollicitée de la part du Département.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 5 000 €.

La présente action se fonde sur la compétence du Département en matière de Culture.

Maison Européenne de l'Architecture – Rhin supérieur

La 17^{ème} édition du Festival trinational « Les Journées de l'architecture » se déroulera du 29 septembre au 27 octobre 2017. Cet événement transfrontalier est né en 2000 dans le département du Bas-Rhin et accueillait en 2016 environ 55 000 participants et visiteurs autour de 200 manifestations : visites, expositions, conférences, concours...

Le festival s'articulera cette année autour du thème : « Changer la ville, changer la vie ».

Les objectifs de ce festival sont de mieux faire connaître et apprécier l'architecture et de faire émerger un espace rhénan commun de l'architecture.

Le budget prévisionnel est le suivant :

DEPENSES

Achats	2 300,00 €
Frais de fonctionnement	29 600,00 €
Salaires et charges	119 100,00 €
Honoraires	23 000,00 €
Impression et diffusion supports de communication	20 000,00 €
Programmation manifestations	96 000,00 €
Frais divers	5 000,00 €
Fonds de roulement	10 000,00 €
TOTAL :	305 000,00 €

RECETTES

Sponsors privés et mécénat	155 000,00 €
Cotisations des membres et ventes	14 500,00 €
Région	10 000,00 €
Département du Bas-Rhin	4 000,00 €
Ville de Strasbourg et Eurométropole	13 000,00 €
Département du Haut-Rhin	4 000,00 €
Autres subventions	104 500,00 €
TOTAL :	305 000,00 €

Une participation financière du Département de 4 000 € est sollicitée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 2 500 €.

La présente action se fonde sur la compétence du Département en matière de Culture.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
43121	65-6574-023	10 200,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Départemental statuant par délégation et sur proposition de son président décide d'attribuer les subventions suivantes :

- *Protestants en Fête 2017 (Strasbourg du 27 au 29 octobre 2017) : 5 000 €.*

- *Maison Européenne de l'Architecture – Rhin supérieur (« Les Journées de l'architecture» du 29 septembre au 27 octobre 2017) : 2 500 €.*

Strasbourg, le 30/08/17

Le Président,



Frédéric BIERRY